

Compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 7 Juin 2010

1. Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal 10 mai 2010

Secrétaire : Jean-Marie GROLLEAU

Observations : Néant

2. Compte rendu des commissions

a. Commission « Patrimoine Bâti – Urbanisme (conception lotissement) – Plan Local d’Urbanisme – Assainissement

- Espace multiservices :
 - o une semaine de retard pour la pose des menuiseries alu. Mur en pierres par les employés communaux en cours. Déroulement du chantier globalement dans les temps.
 - o Avenant pour le lot JOSELON : élargissement d’une porte pour aménagement du bureau avec la possibilité de mettre un lit qui entraîne une plus value de 2650 € TTC. Accord du conseil.
- Ecole Henri Dès : chaudière (29 ans) étude en cours pour son remplacement avec réduction de la consommation de fuel (actuellement 4000 l annuels). Proposition pour de nouvelles énergies (pompes à chaleur par exemple), mais il faudrait alors revoir l’isolation de l’ensemble des bâtiments. Etude possible pour une chaudière à bois déchiqueté mais c’est un projet représentant un énorme investissement, le choix est important. La commission travaille pour présenter un bilan.
- Club house : les travaux vont commencer prochainement (préfabriqués commandés)
- Halte garderie : à la demande de l’association « Familles Rurales » des travaux ont été réalisés : perçage du mur au 1^{er} étage pour la climatisation, arbre taillé dans la cour, réparation provisoire du rideau extérieur, pose d’une porte à l’étage et sécurisation des portillons.

b. Commission « Enfance Jeunesse »

- restaurant scolaire :
 - o arrêt maladie pour 4 semaines de Mme BLANCHARD.
 - o container chauffant hors service : devis Ecotel de 747 € TTC pour du matériel neuf. Accord du conseil.
 - o cellule de refroidissement (imposée par la DDASS) : devis reçu pour 8.040 € TTC (7 niveaux). Voir pour une cellule 3 niveaux si suffisants et voir également pour le stockage. Mr FAURET a connaissance d’un matériel d’occasion à l’hôpital de Mauléon. Affaire à suivre.
 - o Self prévu le 1^{er} juillet (fin de l’école le 2 juillet)
- garderie périscolaire
 - o tarif CAF satisfaisant mais il faudra voir les représentants de la MSA pour une équivalence.
 - o Devis mobilier toujours à l’étude pour pallier à tous les besoins (enfance, RAM et GIR 7)

c. Commission « Voirie - Environnement naturel »

- La commission a fait un tour sur le terrain pour l'aménagement de la rue de la Forêt : déplacement des candélabres au centre de la voie + création de 2 nouveaux îlots centraux. A ce sujet, il conviendrait d'établir un cahier des charges (réseaux + voies) pour une éventuelle cession de la voirie du lotissement privé longeant la rue de la Forêt.
- Rue du camp (compétence « Cœur du Bocage ») : début du chantier semaine 24. Présentation du plan de la rue incluant :
 - o un rond point franchissable,
 - o le long de la résidence ; création d'un mur pour pallier à un problème de niveau par rapport à la route
 - o création d'un parking interdisant le stationnement des camions le long de la résidence
 - o marquage zébré au sol au carrefour avec la RN 149
 - o Coût des travaux : 130.000 €. Circulation perturbée pendant quelques jours. (Prévenir la CUMA pour qu'ils puissent sortir leur matériel préalablement ; Portes ouvertes de la CUMA prévue le 26 juin.)
- Les jardinières du bourg sont installées (arrêt pour maladie de Mr CHARRON pendant 1 mois).
- Rue du stade : toujours le problème de revêtement en cas de forte chaleur. Prévoir de remettre les graviers sur le centre de la route.
- Consultation pour la peinture au sol : devis 2.448 € et 1.831 € HT. Le conseil choisit le moins élevé chez Signaux Girod. Rappel pour marquage au sol à l'école Notre-Dame interdisant le stationnement des véhicules sur le trottoir
- Eaux pluviales chez Mr ARSICOT, rue des Lilas : intervention de la commune à plusieurs reprises pour régler un problème d'évacuation. Le problème se situe sur la partie communale, la route devra être creusée pour débouchage du réseau.
- Broyage des accotements terminé

Commission Vie Associative

Réunion de la commission le 17 mai. Compte rendu joint.

- organisation du 14 Juillet :
 - o récompenses pour les gagnants du rallye à prévoir
 - o préparation de toasts avec prêt du véhicule de la maison de retraite éventuellement (voir le directeur)
 - o vin d'honneur : rosé + pamplemousse accepté par le conseil.
 - o planning des permanences pour la journée à établir.
- 8 producteurs sont inscrits pour le marché fermier (voir Mr CHOISNE pour un stand boulanger)
- Buvette : seul le club de basket s'est porté candidat pour la tenue de la buvette
- Achat de matériel pour la salle des fêtes :
 - o 10 tables rectangulaires – revoir les fournisseurs pour faire un achat groupé avec les barrières et les jeux extérieurs
 - o Aspirateur: devis en cours chez OKI
 - o Claustas : un seul devis reçu. Demander un second.
- AG du tennis de table : le président, Julien AUDEBAUD a été remplacé par Stéphane TALBOT.

- Réunion des présidents d'association : proposition du 14 septembre à 20 h 30 à la salle des fêtes. Rappel pour organiser un buffet lors de cette réunion en 2011. Mr le maire précise qu'il était convenu de sensibiliser au tri des déchets lors des manifestations organisées par les associations à la salle.
- Prévoir le remplacement des chaises endommagées.
- suite à la manifestation de dimanche, réparation du banc cassé à la salle de sports prise en charge par le foot.

Commission communication

- bulletin municipal n° 30 déposé chez l'imprimeur. Distribution prévue la semaine 27.
- panneau plan de la commune réactualisé et déplacé au niveau des toilettes publiques. De nouveaux annonceurs ont financé ce panneau pour un contrat de 3 ans.
- Invitation le 1^{er} juillet de tous les conseils municipaux de la communauté de communes avec visite du centre nautique à 17 h.
- Demande du stock car « Le tallud de Chiché » pour la location du groupe électrogène et toilettes pour le 25 juillet 2010. Accord du conseil.
- Courrier de la présidente du Conseil Régional pour nous informer du versement des différentes subventions :
 - o 6000 € pour le véhicule électrique de la commune (toujours pas de nouvelles de la livraison !)
 - o Action relative à la gratuité des formations par apprentissage : 19.000 € et 49.000 € pour la fédération régionale des MFR et IREO
 - o 500 € pour une famille de la commune (chauffe eau solaire)
- 19 juin : fête de l'école Notre-Dame avec dîner ouvert à tous
- Informations de la communauté de communes : la Scierie St Martin est en vente pour une partie (côté SUD). La communauté de communes doit faire une offre aux propriétaires.

Compte rendu de la réunion du groupe de travail « environnement – déchets »

- photos de couverture du bulletin municipal 2010 relatives à l'environnement avec légendes et un titre « *notre environnement : une priorité* ».
- opération récupération de ferrailles prévue du 18 au 27 septembre.
- renouvellement de l'opération composteurs (avec coupon joint dans le bulletin) avec participation financière de la commune (5 €)
- les délégués du SVL (Mrs RENAUDET – MARY et Mme PICHERIT) sont chargés de demander des explications sur la récupération des déchets fermentescibles du restaurant scolaire.
- Charte « terre saine » : le dossier est assez complexe, il conviendrait de faire intervenir un animateur pour avoir des explications précises ;

Prochaine réunion le 21 septembre à 18 h 30.

3. PEDIBUS

Le sujet a été abordé longuement lors du dernier conseil. Il avait été décidé de rencontrer les parents. Cette rencontre a eu lieu le 29 mai dernier avec quelques conseillers municipaux et 5 ou 6 parents.

Le maintien ou non du pédibus a été abordé. La discussion a eu lieu très franchement et parfois même de façon virulente, mais chacun a exposé son point de vue.

Le conseil municipal doit décider de l'avenir de cette mesure.

Le maire propose, en accord avec les parents, d'organiser une nouvelle enquête en exposant les raisons de cette mise en place et en essayant d'être objectif. La décision sera ensuite prise à la réunion de juillet.

Le résultat de l'enquête sera un élément de plus pour une prise de décision finale.

Les parents défendent le retour au car pour des raisons de sécurité de traversée de la nationale et proposent de décaler la sortie des enfants.

Lors de la rencontre, il a été mis en avant qu'il s'agissait d'un héritage lors de la mise en commun du restaurant scolaire aux deux écoles.

Précision est faite par le maire qu'il n'est pas question dans cette démarche de remettre en cause le ramassage des enfants pour les écoles le matin et soir.

Concernant le service de la cantine : le problème de personnel et du nombre d'encadrants n'est plus d'actualité, mais il s'agit d'accueillir et de servir dans de bonnes conditions 180 enfants dans un espace de temps qui n'est pas extensible. Les enfants ne peuvent pas déjeuner avec un lance pierres.

Cette nouvelle enquête doit être la plus objective possible, il ne s'agira pas d'une pétition mais d'une enquête avec questions ouvertes.

Cette démarche doit être bien comprise par les parents, ce n'est pas seulement une démarche pour le développement durable mais pour résoudre un problème d'organisation. Attention à faire une bonne formulation car l'école Henri Dès est l'école communale et il convient de garder de bonnes relations avec le conseil.

Des devis concernant la pose d'un feu de signalisation sont toujours en cours.

Le projet d'enquête sera préalablement envoyé aux conseillers.

La commission scolaire se réunira à 19 h mercredi 9 juin pour étudier cette question.

4. LOTISSEMENT DU PINIER 2

Présentation du plan avec les parcelles vendues (4), réservées (13) et disponibles (2). Le maire propose de vendre la parcelle de 504 m² à Habitat Nord Deux-Sèvres pour la construction d'un logement social. Après en avoir délibéré, le conseil municipal se donne le temps de la réflexion pour décider de l'avenir de cette parcelle.

5. CESSION DU CHEMIN RURAL DE « LA MARCHETIÈRE »

Le maire présente la modification du plan cadastral faisant apparaître les surfaces à céder à :

- Mr TAYLOR pour 752 m²
- Mr EMERY pour 946 m²

Mr le maire propose de voter pour ou contre la vente : le conseil vote pour à l'unanimité.

Il convient maintenant d'en fixer le prix de vente : proposition initiale de 1 € le m². Après réflexion, il est vrai qu'il s'agit de terres agricoles et qu'il est de coutume de vendre au prix de 0,15 € le m². Les domaines proposent de leur côté de façon générale un prix de 0,20 à 0,30 € le m² pour ce genre de terres.

Le conseil opte pour établir 2 prix différents en fonction de la situation des surfaces à céder (soit, près de la maison d'habitation ou bien en bout de chemin) :

- 0,30 € pour le chemin creux en bout de chemin
- 0,60 € pour la partie située à l'arrière de la maison.

14 voix pour

- 0,50 € et 1 € : 1 voix

- 4 abstentions

L'enquête publique pourra donc être ouverte sur la base de deux prix différents (0,30 € et 0,60 €) et les actes de vente seront signés ensuite.

6. Remboursement d'impôts fonciers pour le bâtiment route de la Priaudière

Comme convenu lors de la signature des actes de vente du bâtiment situé route de la Priaudière ayant appartenu aux conjoints PAULET, la somme de 148,64 € sera remboursée au titre du prorata des impôts fonciers pour l'année 2010.

7. QUESTIONS DIVERSES

1. Le député Jean GRELLIER a écrit à la DIRCO pour demander une réunion sur place à la mairie de CHICHE afin de pouvoir parler de la position du conseil municipal de CHICHE par rapport à la motion envoyée sur la RN 149.
2. L'association des « randonnées chichéennes » organise le 25 juin prochain une randonnée à Nantilly et sollicite la commune pour une aide logistique. Accord du conseil.

Prochaine réunion le 5 juillet.